

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Juin 2020



Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

Depuis le 1^{er} mars 2020, toute entreprise d'au moins 50 salarié·es (équivalent temps plein) doit calculer et publier son Index d'égalité professionnelle femmes-hommes. Cette note calculée à partir de 4 indicateurs doit être portée à la connaissance du CSE et de l'inspection du travail. Si l'Index est inférieur à 75 points (sur 100), l'entreprise doit prendre toute mesure permettant de corriger et d'atteindre au moins 75 points.

Pour plus d'informations, consulter [le site du ministère du travail](#).

Session de remplacement du baccalauréat

Les élèves de terminale n'ayant pas de livret scolaire ou un livret scolaire incomplet et les candidats individuels devront passer les épreuves du bac en septembre ; et compte tenu des circonstances, le jury pourra, exceptionnellement, sur le fondement des livrets, autoriser les candidats non retenus à l'issue de la session de juillet à repasser les épreuves au mois de septembre ; ce pourrait être le cas d'élèves qui auraient une moyenne inférieure à 8/20.

Dates des épreuves : du 3 au 10 septembre 2020.

CCMA Hors-Classe et classe exceptionnelle

La CCMA relative aux promotions à la hors-classe et à la classe exceptionnelle initialement prévue le 1^{er} juillet est reportée au 1^{er} trimestre 2020/2021.

Rendez-vous de carrière

Les enseignant·es aux 6^e, 8^e et 9^e échelons qui n'ont pu bénéficier de leur rendez-vous de carrière en raison du confinement, seront invité·es à un rendez-vous de carrière au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020/2021. N'oubliez pas de consulter votre messagerie académique pour prendre connaissance de la date retenue par l'inspection académique.

Le Sundep-Solidaires Paris vous souhaite un bel été !